I - LA SITUATION DE L'APPAREIL PRODUCTIF

1 - LA CROISSANCE DE LA PRODUCTION S'EST POURSUIVIE

Ainsi qu'il était prévisible, les incertitudes nées de la crise monétaire ont été sans effet sur le volume de la production à la rentrée. Perturbée par des grèves en mai et juin la production industrielle a retrouvé pendant l'été et l'automne des niveaux qui correspondaient à la poursuite de la croissance à un taux voisin de 6 % l'an, semblable à celui que l'on avait observé au début de l'année.

De même qu'avant l'été, ce sont les industries liées à la consommation et en particulier l'automobile qui ont été le plus ferme soutien de la croissance. Au moins jusqu'en octobre, la demande reçue par ces industries est restée forte, supérieure à la production, ce qui s'est traduit simultanément par un gonflement des carnets de commandes et un dégarnissement des stocks. A la fin de l'année 1971, l'ajustement de la production à la demande semble réalisé.

L'inflexion qui avait déjà pu être constatée au cours du premier semestre dans les industries d'équipement s'est poursuivie : exceptionnellement bien garnis à la fin de 1970, les carnets de commandes se réduisaient régulièrement depuis cette date ; dès lors que ceux-ci retrouvaient un niveau normal, les industriels ont stabilisé leur production.

En sens inverse, la reprise qu'on attendait pour les industries intermédiaires s'est produite. Freinée au premier semestre par la conjoncture médiocre du bâtiment et par le désir des industries situées en aval de réduire des stocks de demi-produits jugés excessifs, elle apparaît nettement à la fin de l'été, sans cependant être tout à fait générale. Les industriels continuent d'ailleurs à juger leurs carnets de commandes insuffisants et la demande médiocre.

Au total, tout en étant inégalement répartie suivant les branches, la croissance de la production s'est poursuivie, mais en s'infléchissant légèrement. A la fin de l'année, le taux de croissance est sans doute devenu légèrement inférieur à 6 % par an, donc moindre que celui que l'on peut lire sur l'indice mensuel de la production industrielle (7 à 8 %) : en raison de la faible couverture des industries d'équipement, celui-ci surestime légèrement la croissance.

2 - LENTE ATTENUATION DES TENSIONS DANS L'APPAREIL PRODUCTIF

Les disparités des rythmes de croissance expliquent que l'évolution des tensions ait été très différente d'une branche à l'autre.

Ainsi que celà était déjà le cas depuis un an, on constate généralement un renforcement dans les industries de consommation, c'est-à-dire là où la production s'est accrue le plus rapidement. Dans ce secteur, les tensions apparaissent à nouveau importantes, ce qui explique que les importations de biens de consommation se soient fortement développées jusqu'en juillet. Si les difficultés dues au manque de personnel, bien qu'en nette augmentation depuis un an, restent peu supérieures à la moyenne des dix dernières années, celles qui sont dues au manque d'équipement paraissent beaucoup plus aigües. Le pourcentage d'entreprises ne pouvant produire davantage faute d'équipement est aujourd'hui voisin de ce qu'il était en 1963 et début 1964. Certes, cela représente une détente par rapport à 1969, mais cela montre aussi que la forte croissance des investissements depuis 1968 n'a pas encore permis à ces industries de disposer de capacités de production suffisantes.

Dans les autres secteurs, en revanche, les tensions sont beaucoup moins marquées et ont généralement tendance à se réduire. Cette réduction reste modérée dans les industries intermédiaires: la production augmentant à nouveau, les capacités sont aussi utilisées qu'avant les vacances, c'est-à-dire à un taux qui paraît normal. La détente est beaucoup plus marquée dans les industries d'équipement, où la production plafonne.

On remarque également des évolutions très différentes suivant que les branches sont fortement exportatrices ou non. Plus sensibles à la mauvaise tenue des marchés étrangers, les branches les plus exportatrices ont vu les tensions qu'elles éprouvaient se réduire nettement, tandis qu'elles s'accroissaient légèrement dans les autres branches, si bien que pour la première fois depuis 1968, les industries les plus exportatrices auraient moins de difficultés que les autres à accroître leur production.

Au total, les limitations physiques de la production ont tendance à s'atténuer, mais ce mouvement reste très lent et les tensions sont toujours importantes : bien que le pourcentage d'industriels empêchés de produire davantage faute d'équipement se soit constamment réduit depuis la fin de 1969, 24 % des industriels se trouvent encore dans ce cas. Le maximum atteint en 1963 avait été 26 %. Le manque de personnel est moins souvent signalé (10 % environ des industriels interrogés, ce qui est comparable à la moyenne depuis 10 ans) mais en novembre il ne marquait aucune atténuation par rapport au début de l'année.

3 - L'EVOLUTION DES EFFECTIFS ET DE LA DUREE DU TRAVAIL

La croissance de la production industrielle s'est accompagnée, avec un certain décalage, d'une lègère augmentation de l'activité de la main-d'oeuvre dans l'industrie, si bien qu'en cours d'année, la productivité apparente du travail s'accroissait à un taux voisin de 6 % par an. Contrairement à ce qu'on observait avant 1968 dans les périodes analogues, cette augmentation a surtout été obtenue grâce à un relèvement des effectifs ; la durée du travail reste en effet extrêmement rigide, du moins dans le sens de la hausse, et l'effet des réductions, le plus souvent contractuelles, l'emporte largement sur celui des hausses conjoncturelles.

C'est ainsi que dans les industries de consommation, la durée hebdomadaire du travail ne s'est accrue que de 0,2 heure depuis janvier 1971 où elle était passée par un minimum. Cette augmentation était d'ailleurs acquise dès le 1er trimestre 1971, et d'avril à octobre, les horaires sont restés stables. Depuis un an, la durée du travail n'a guère augmenté que dans l'habillement, où elle était faible. Ailleurs, et bien que la reprise de la production soit nette, elle est restée stable ou s'est réduite. Dans les autres secteurs, où la croissance de la production était moins vive, les horaires moyens ont généralement été abaissés. Les résultats des enquêtes de conjoncture donnent à penser que depuis octobre, date de la dernière enquête du Ministère du Travail dont les résultats sont disponibles, cette tendance à la baisse s'est légèrement accentuée.

Dans le même temps, les industriels étaient obligés d'accroître leurs effectifs pour obtenir le nombre d'heures ouvrées réclamées par la croissance de la production. L'augmentation est particulièrement nette dans les industries de consommation où elle s'observe dans pratiquement toutes les branches. Entre le 1er avril et le 1er octobre, les effectifs ont augmenté de 1,6 %, alors qu'ils n'avaient pratiquement pas varié pendant les 12 mois précédents. Elle est moins nette ailleurs : la croissance des effectifs se ralentit dans les industries d'équipement, où elle était très rapide ; elle s'est interrompue au troisième trimestre dans les industries intermédiaires.

Au total, la croissance des effectifs industriels a été relativement forte : du 1er janvier au 1er octobre, ils seraient passés de 5.722.000 à 5.793.000, soit une augmentation de 70.000 personnes en 9 mois. Elle s'est sans doute légèrement infléchie en fin d'année, mais on peut rappeler, à titre de référence, que l'objectif du 6ème Plan est une croissance de 50.000 par an. La comparaison des deux chiffres, qui ne préjuge évidemment pas du résultat qui sera atteint en 1975, montre bien que la croissance des effectifs a été rapide, plus rapide même que ne l'aurait fait attendre le taux de croissance de la production industrielle. Il faut sans doute y voir une oonséquence de la rigidité des horaires de travail, et celle-ci peut paraître heureuse à un moment où, sur le marché du travail, les arrivées deviennent plus nombreuses. Cette tendance à la réduction n'a cependant pas que des avantages : Il est souvent plus difficile, et toujours plus long, de trouver

du personnel que de relever les horaires. L'adaptation du rythme de la production à la demande est ainsi moins souple ; le renforcement du goulot personnel dans les industries de consommation trouve sans doute son origine dans la rigidité de la durée du travail.

La croissance des effectifs industriels est sensiblement réduite, si l'on tient compte de l'évolution des effectifs du Bâtiment et des Travaux Publics : Depuis le début de 1970, ils décroissent régulièrement dans ce secteur à un taux voisin de 1 % par an. Ce taux doit être apprécié en se souvenant que, au cours des années précédentes, ils s'accroissaient toujours très rapidement et contribuaient pour une large part à l'augmentation d'ensemble. En raison du net changement de tendance observé depuis deux ans dans le bâtiment, la croissance des effectifs de l'ensemble de l'industrie, y compris bâtiment et travaux publics, n'est que moyenne.

En même temps que cette rupture d'évolution dans le secteur du BTP, il semble qu'on observe un changement de tendance dans les commerces, les services et les transports : les statistiques dont on dispose, sur les effectifs de ces secteurs, qui montraient une croissance très rapide jusqu'au début de 1970, indiquent maintenant un taux d'augmentation plus modéré.

Au total, bien que la croissance des effectifs dans l'industrie ait été assez rapide, l'augmentation d'ensemble serait restée modérée, voisine de 2 % par an.

4 - LE MARCHE DU TRAVAIL

Cette croissance des effectifs n'a pas été suffisante pour maintenir l'équilibre du marché du travail, compte-tenu de l'importance des arrivées sur ce marché. Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites s'est fortement accru à la fin de 1971, en même temps que se réduisait légèrement celui des offres d'emploi non satisfaites, qui avait beaucoup augmenté au cours du premier semestre.

Demandes d'emploi non satisfaites, après correction des variations saisonnières (en milliers), à la fin du mois

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1970	213	225	236	248	254	263	269	274	279	288	297	300
1971	307	312	317	320	323	327	335	340	349	367	370	373

L'impression donnée par ces indicateurs d'une forte dégradation du marché de l'emploi doit évidemment être tempérée en se souvenant que l'implantation de l'Agence Nationale pour l'Emploi a généralement pour effet de gonfler les statistiques. C'est ainsi que par rapport aux trois années qui ont précédé son existence, offres et demandes enregistrées ont augmenté simultanément de 60 % environ. L'activité de ces services a connu en septembre dernier des niveaux jamais atteints auparavant, et on peut se rendre compte ainsi du renouvellement permanent de la population des demandeurs d'emploi : il y avait au début du mois de septembre 305.400 demandes non satisfaites (nombre observé, avant correction des variations saisonnières) ; 165.400 demandes nouvelles ont été enregistrées, et 129.700 ont été satisfaites au cours du mois.

Bien que ce développement des services de l'Agence rende difficile l'interprêtation des statistiques, il semble que l'on puisse distinguer depuis un an deux périodes nettement différentes.

Jusqu'en septembre, le marché du travail reste sensiblement équilibré. Certes, les demandes d'emploi non satisfaites augmentent, mais ceci ne semble pas imputable à la situation de l'emploi : on ne constate d'accroissement ni du chômage partiel, ni du nombre des licenciements collectifs, qui vont généralement de pair avec la croissance du chômage. De même, le nombre de chômeurs secourus, sur lequel l'implantation de l'Agence est sans effet, reste stable, ainsi que celui des demandes d'emploi non satisfaites correspondant à des métiers industriels. On peut ainsi penser que l'accroissement du nombre total des demandes non satisfaites est lié à la saisie par l'Agence de nouvelles catégories de demandeurs, recherchant généralement des emplois du secteur tertiaire.

Bénéficiaires de l'Aide Publique (chômeurs secourus)
en milliers, au dernier jour du mois, série corrigée des variations saisonnières

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1970	100	102	102	103	106	109	111	113	115	118	119	122
1971	127	129	126	124	124	125	124	126	128	129	134	138

On constate à partir de septembre un changement. La croissance des demandes d'emploi non satisfaites s'accélère, atteignant 17.000 au cours du seul mois d'octobre. Cette croissance est due pour l'essentiel à des jeunes, ce qui traduit sans doute l'efficacité de l'Agence, mais aussi le fait qu'il devient plus difficile de trouver un emploi : ce sont toujours les nouveaux arrivants sur le marché du travail, et non les travailleurs déjà pourvus d'un emploi, qui sont les premiers à ressentir les modifications de ce marché. A la fin de novembre, l'augmentation du nombre des chômeurs secourus vient d'ailleurs confirmer cette transformation, que l'on constate également sur les demandes correspondant à des métiers industriels.

La rapidité du changement peut surprendre, alors que la croissance des effectifs ne s'est pas sensiblement infléchie avant octobre et que l'on sait que de nombreuses entreprises industrielles manquent de personnel. Deux éléments sont cependant à prendre en considération. Il est vrai que la croissance de l'ensemble des effectifs salariés n'est que très légèrement inférieure à la moyenne des quinze dernières années, mais les arrivées sur le marché du travail sont maintenant beaucoup plus nombreuses qu'elles ne l'étaient auparavant.

De l'ordre de 375.000 par an avant 1960, elles se sont progressivement accrues avec l'arrivée des classes nées après la libération ; un moment masqué par l'allongement de la scolarité, ce phénomène apparaît aujourd'hui pleinement : on évalue à 540.000 environ le nombre de jeunes qui, en 1971, ont recherché un premier emploi. Par ailleurs, l'inadaptation des emplois demandés aux emplois offerts, souvent signalée, apparaît en 1971 plus nettement encore qu'auparavant. Si les pénuries d'effectifs concernent l'industrie, l'essentiel de la croissance des demandes non satisfaites concerne les métiers du secteur tertiaire, ces dernières demandes étant maintenant, contrairement à ce qu'on avait toujours observé, plus nombreuses que les autres.

Jusqu'ici, la croissance du chômage, qui a été moins forte que celles des demandes d'emploi non satisfaites, paraît donc moins liée à un infléchissement de la croissance des effectifs industriels qu'à celles des autres effectifs ainsi qu'à la structure des qualifications et surtout à des facteurs démographiques.

II - L'EVOLUTION DES PRIX ET DES SALAIRES

1 - LES PRIX AGRICOLES A LA PRODUCTION

La hausse des prix des produits agricoles à la production s'est accélérée au cours du second semestre, les augmentations étant dues, suivant les produits, à des tensions sur les marchés ou au relèvement des prix communautaires. Aux effets du relèvement normal des prix fixés à Bruxelles, est en effet venu s'ajouter en France, pour certains produits, la dernière étape du rattrapage de ces prix dont ils avaient été momentanément décrochés après la dévaluation du franc en août 1969.

Parmi les produits végétaux, l'effet s'en est surtout fait sentir sur la betterave ; les récoltes étant excédentaires, leur prix se fixe au prix d'intervention qui a été relevé le 1er octobre de 10,5 %. Mais c'est un des rares cas de marchés excédentaires. Pour les céréales, malgré des récoltes généralement bonnes, la demande a été très ferme ; en particulier, le développement des exportations a été important et les prix pratiqués sont restés nettement supérieurs aux prix d'intervention, l'écart atteignant même 17 % pour l'orge. Quant aux fruits et légumes, dont les prix sont libres, ils ont généralement vu leurs prix augmenter, à la suite de récoltes tardives ou insuffisantes. Au total, l'indice des prix des produits végétaux (celui-ci ne couvre pas les fruits et légumes) est monté de 6 % depuis avril.

Des tensions similaires s'observent pour les produits animaux. Le cycle du porc est dans sa phase décroissante, ce qui entraîne un relèvement des cours, et si la production des gros bovins est forte, le développement très important des exportations explique que le marché intérieur reste tendu. Cela est vrai également pour le lait. La collecte n'a augmenté que faiblement, alors que la demande s'accroît, et son prix reste supérieur au prix d'orientation. Enfin, la conjonction, il y a un an, de la peste aviaire et de cours très bas des oeufs entraîne que la production a été insuffisante et que les cours ont très fortement augmenté.

Les prix à la production des produits animaux ont ainsi augmenté en moyenne de 10 % depuis un an.

L'évolution des prix agricoles au premier semestre paraît difficile à prévoir, alors qu'on ne sait pas encore de combien seront relevés les prix communautaires. On peut cependant remarquer que, sauf pour la betterave dont les prix sont définitivement fixés pour la campagne en cours, donc jusqu'au 1er octobre, les prix réellement pratiqués sont généralement assez nettement supérieurs aux prix communautaires. A moins d'un relèvement important de ces derniers, à court terme les prix devraient donc dépendre au premier chef de l'état des marchés. L'origine des tensions qui y sont apparues semble se trouver en grande partie dans le développement considérable des exportations, développement qui a été

amplifié par les imperfections du système des compensations pendant la période de flottement des monnaies. Le retour à des parités fixes devrait faciliter un retour à la normale, et amener ainsi une croissance moins vive des prix, même si certains facteurs spécifiques continuent à peser sur eux, comme la persistance d'une forte demande étrangère ou un relèvement des prix communautaires.

2 - LES PRIX INDUSTRIELS A LA PRODUCTION

L'augmentation des prix industriels à la production, telle qu'elle ressort des déclarations des chefs d'entreprise, s'est nettement infléchie à partir du mois de juin, passant d'un taux annuel voisin de 6 % à 3 % environ. Des différents facteurs de hausse qui avaient entraîné les prix industriels au cours des deux années précédentes, deux avaient en effet disparu :

- Alors qu'ils s'étaient accrus très rapidement jusqu'en mai-juin 1971, les prix des produits énergétiques n'ont pas varié au cours du second semestre, à l'exception des hausses normales constatées en octobre lors du passage du tarif d'été au tarif d'hiver pour l'électricité . C'est là le principal élément de changement constaté d'un semestre à l'autre, et c'est sans doute à lui qu'il faut imputer l'infléchissement de la hausse des prix à partir de juin.

- les prix des matières premières industrielles, énergie exclue, ont été à peu près stables. Ceci était d'ailleurs déjà vrai au cours du premier semestre, les prix des matières premières d'origine française s'étant stabilisés dès le début de 1970, et ceux des matières premières importées, qui avaient connu des fluctuations très amples, à la fin de 1970. Cette stabilité s'est maintenue depuis l'été ; le relèvement de facto des parités d'un certain nombre de monnaies autres que le franc n'a donc pas entraîné de relèvement des cours des matières premières. Cette constatation peut d'ailleurs s'élargir à l'ensemble des produits industriels importés, comme on le voit dans le tableau ci-dessous. Seuls les prix des produits finis ont augmenté, mais cette augmentation reste légère.

VALEURS MOYENNES A L'IMPORTATION

Indices de base 100 en 1966

Ensemble (y compris Zone Franc)

		1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.
Alimentation, boissons tabacs (1)	1970	115,9	115,7	118,7	120,3
	1971	118,7	122,7	124,1	127,0e
Energie, lubrifiants .	1970	105,4	107,1	108,7	114,5
	1971	124,3	136,2	138,3	138,8e
Produits bruts et demi-produits industriels .	1970	118,6	117,2	111,3	107,8
	1971	110,3	109,3	107,1	107,2e
Produits finis	1970	117,3	118,4	118,7	120,1
	1971	121,7	121,9	122,7	124,5e

(1) Non compris les oléagineux classés en produits bruts
e : Valeurs estimées (moyenne des mois d'octobre et novembre)

- Les coûts salariaux ont continué à croître à une allure inchangée : la croissance de la productivité s'est poursuivie à une allure qui paraît normale, tandis que les taux de salaires augmentaient à 11 % l'an. Le coût salarial par unité produite ne pouvait ainsi que s'accroître lui-même à un taux voisin de 5 à 6 % par an. Compte tenu de la part des salaires dans la valeur ajoutée industrielle, la répercussion mécanique sur les prix de ces augmentations du coût salarial correspond à des hausses à un taux voisin ou légèrement supérieur à 3 % par an, semblable à celui qui est effectivement constaté.

- On peut signaler l'influence d'autres éléments, plus difficiles à chiffrer, mais qui n'ont pu jouer que dans le sens de la hausse: l'augmentation massive des investissements semble s'être accompagnée d'une baisse des taux d'autofinancement et d'un appel accru à des sources de financement extérieures, à un moment où elles étaient particulièrement coûteuses. Malgré la baisse récente des conditions de crédit, la charge représentée par cet endettement a pu inciter les industriels à relever leurs prix, d'autant plus que la contrainte exercée par la concurrence étrangère, déjà fortement atténuée par la dévaluation d'août 1969 était encore réduite par le flottement des monnaies de nos principaux partenaires commerciaux. De même, la concurrence intérieure était modérée, les capacités de production restant très utilisées.

AUGMENTATION DES PRIX A LA PRODUCTION (en taux annuels)

Résultats des enquêtes de conjoncture corrigés du biais habituellement constaté.

	Juin 70 à Nov. 70	Nov. 70 à Mars 71	Mars 71 à Juin 71	Juin 71 à Nov. 71	Nov. 71 à Mars 72 (prév.)
Biens d'équipement	2,5 %	4,5 %	4,8 %	2,9 %	3,3 %
Biens intermédiaires	2,5 %	5,0 %	7,2 %	2,4 %	2,1 %
Biens de consommation (hors industries agricoles et alimentaires)	2,5 %	5,5 %	5,0 %	4,6 %	3,8 %
ENSEMBLE (hors industries agricoles et alimentaires)	2,5 %	5,0 %	6,0 %	3,1 %	2,7 %

On peut remarquer que la hausse la plus rapide est celle qui est indiquée par les producteurs de biens de consommation. La même remarque pouvait d'ailleurs être faite au premier semestre, à condition d'exclure, parmi les produits intermédiaires, les produits pétroliers raffinés, dont la hausse avait ses causes propres. La répercussion sur les prix de détail des hausses des prix à la production est donc un peu plus forte qu'il ne l'apparait d'après les résultats d'ensemble. Cette différence entre les secteurs est sans doute à rapprocher des différences dans l'utilisation des capacités de production, plus forte dans les industries de consommation qu'ailleurs, celle-ci étant cependant loin de tout expliquer, puisque dans les deux autres secteurs, où les tensions sont nettement moins fortes, la hausse des prix n'est que légèrement inférieure à 3 % par an.

Le ralentissement constaté depuis juin va-t-il se prolonger, voire s'accentuer ? Les prévisions des industriels correspondent sensiblement au maintien de la hausse au taux actuel, avec peut-être un léger ralentissement supplémentaire. Exprimées en novembre, ces prévisions, qui correspondent sensiblement aux objectifs fixés par le Gouvernement - limiter la hausse à 1,5 % en 6 mois - reposaient sans doute sur deux hypothèses : stabilité des prix des matières premières et de l'énergie, poursuite de la croissance des coûts salariaux par unité produite, le rythme de cette dernière entraînant mécaniquement une hausse des prix de 3 % par an.

La seconde hypothèse reste aujourd'hui vraisemblable, mais l'accord sur les parités intervenu en décembre est susceptible de modifier le rythme de la hausse des prix. En faisant disparaître en grande partie l'avantage que les changes flottants avaient fait apparaître cet été au profit des producteurs français, et donc en renforçant légèrement une concurrence qui s'était très affaiblie, cet accord peut susciter un léger ralentissement de la hausse des prix. Mais aussi les prix des matières premières importées peuvent s'en trouver modifiés.

De nombreux pays producteurs de matières premières ont dévalué leur monnaie après que le dollar l'ait été. Exprimés en francs, les prix des matières premières pourraient donc se réduire et la hausse des prix à la production pourrait être inférieure aux prévisions des industriels. Cet effet ne peut cependant être que limité : si toutes les matières premières importées voyaient leurs prix en francs abaissés de 8 %, l'effet mécanique sur les prix à la production serait de l'ordre de 1 %. Or une telle hypothèse est bien évidemment excessive. On sait déjà que le prix du pétrole brut exprimé en franc, ne sera pas réduit du fait de la dévaluation du dollar. Les premières informations dont on dispose sur les cours des matières premières début janvier montrent que ceux-ci semblent avoir tendance à se fixer à des cours intermédiaires entre ceux qui correspondraient à l'ancienne et à la nouvelle valeur en dollar. L'hypthèse qui parait la plus vraisemblable est donc celle d'une hausse des prix à la production qui se ralentirait encore légèrement, pour se poursuivre à un taux compris entre 2 et 3 % l'an.

3 - LES PRIX DE DETAIL

La deuxième moitié de l'année 1971 a vu se dessiner un léger ralentissement de l'évolution des prix à la consommation. A un accroissement de 3,1 % mesuré entre décembre 1970 et juin 1971 a succédé un accroissement de 2,8 % entre juin 1971 et décembre 1971.

Cette inflexion recouvre des évolutions divergentes : net ralentissement de la hausse des prix des produits manufacturés et des services, accélération pour les prix des produits alimentaires.

PRINCIPAUX GROUPES	Taux annuel d'augmentation		Evolution Déc. 71 Déc. 70
	1er sem. 71	2è sem. 71	
Alimentation	6,1	7,3	6,8
Produits manufacturés .	5,7	4,0	4,8
dont :			
Habillement-Textiles	4,8	4,8	4,8
Autres produits ..	5,9	3,8	4,8
Services	8,2	5,5	6,8
ENSEMBLE	6,3	5,5	6,0

a) Produits Alimentaires

L'accélération de la hausse des produits alimentaires n'a souvent été que la conséquence du mouvement semblable qui a été constaté à la production. Dans certains cas cependant elle semble avoir été plus rapide encore : c'est ainsi que le prix du porc, qui avait déjà augmenté de 2,5 % au premier semestre, augmentait ensuite de plus de 7 % entre juin et novembre ; les mesures de taxation qui ont été prises alors ont amené une légère baisse.

D'une façon générale, les hausses les plus fortes ont été observées sur les viandes, les oeufs, les produits à base de farine ou de sucre, l'augmentation de ce dernier produit étant due au relèvement des prix de la betterave. A partir de novembre, les hausses se ralentissaient quelque peu, la croissance moyenne étant freinée par la baisse de certains produits taxés et peut- être également par la crainte de contrôles plus stricts.

Le maintien de ces derniers, de même que la politique de conventions passées avec les commerçants, peuvent continuer à exercer un effet modérateur au premier semestre. Mais c'est surtout de l'évolution des marchés agricoles que dépendra l'évolution ultérieure des prix. Le ralentissement envisagé plus haut au stade de la production, du moins en l'absence de fortes hausses des prix communautaires, devrait se traduire par des hausses moins rapides au stade du détail pour les prix des produits alimentaires.

b) Les produits manufacturés

La hausse des prix des produits manufacturés s'est nettement ralentie au cours du second semestre. Pour l'habillement et le textile, dont les hausses sont traditionnellement fortes à la rentrée, elles n'ont pas été plus importantes au second semestre qu'au premier, ce qui marque une tendance au ralentissement. Les prix de tous les autres produits manufacturés à l'exception de ceux des articles de librairie-papeterie et de presse ont marqué un ralentissement sensible, malgré les répercussions qu'ont pu avoir les flottements des monnaies européennes sur les prix des voitures ou des appareils électroménagers importés.

En raison des décalages qui existent souvent entre la fixation d'un nouveau prix à la production et sa répercussion au stade du détail, l'effet des contrats anti-hausse n'a probablement pas encore été pleinement ressenti. La croissance des prix à la production se modifiant peu, et restant voisine de 3 % par an, celle des prix de détail devrait se poursuivre à un rythme de 0,2 à 0,3 % par mois au cours du premier semestre.

c) Les Services

Les prix des services ont également marqué un net ralentissement au cours du second semestre. A l'exception des tarifs de certains transports dans la région parisienne, les tarifs publics sont en effet restés inchangés, alors que le premier semestre avait connu des augmentations assez nombreuses.

Tout en étant sensible, le ralentissement a été moins marqué pour les services du secteur privé. Si l'on élimine les loyers, services de santé, transports publics, tarifs des P.T.T. et taxes O.R.T.F., fortement influencés ou liés par les décisions des pouvoirs publics, l'augmentation des prix des services est passée de 3,7 % au premier semestre à 2,7 % au second. Ce deuxième chiffre, très inférieur à la croissance des salaires (qui constituent la majeure partie du coût des services), s'explique sans doute en grande partie par les mesures prises à partir du

15 septembre pour contenir la hausse des prix. Au premier trimestre 1972, les hausses de prix des services devraient rester modérées : les tarifs publics ne doivent pas être modifiés, et les mesures citées plus haut continueront à exercer leur effet. Celui-ci disparaissant ensuite, et dans l'hypothèse où certains tarifs publics seraient relevés, elles seraient un peu plus fortes au second trimestre.

Au total, un nouvel infléchissement de la hausse des prix, qui dépendrait essentiellement de l'évolution des prix des produits alimentaires, peut-être espéré. Le changement de tendances serait du même ordre que celui qui a été observé du premier au second semestre de 1971.

4 - LES SALAIRES

La croissance des salaires a été particulièrement rapide en 1971. Les derniers résultats connus montrent que du 1er octobre 1970 au 1er octobre 1971, les taux des salaires ont augmenté de 11 %, donc légèrement plus rapidement qu'au cours des 12 mois précédents.

C'est une évolution un peu surprenante, car on attendait plutôt, depuis le début de l'année, un ralentissement de la croissance des salaires. Il est vrai que la forte progression des crédits distribués aux entreprises, le sentiment d'avoir des coûts fortement compétitifs, la connaissance de hausses plus fortes encore à l'étranger pouvaient amener les entreprises à consentir des augmentations importantes. A cela s'est ajoutée, semble-t-il, une conscience plus nette de l'inflation qui a modifié l'échéance des augmentations : sans prendre dans le secteur privé l'aspect formel qu'on peut constater dans les entreprises publiques, la notion de garantie de pouvoir d'achat semble jouer un rôle de plus en plus important, et la hausse des salaires est plus fréquemment ajustée en fonction de celle des prix. 1971 aurait ainsi cumulé, au début de l'année, la compensation d'une hausse des prix plus forte que prévue en 1970, et en cours d'année la compensation des hausses de 1971 au fur et à mesure qu'elles se produisaient.

Il reste qu'en sens inverse, deux facteurs auraient dû agir dans le sens d'un ralentissement : la situation du marché du travail, même si certaines tensions persistaient, a été, tout au long de 1971, moins favorable aux salariés que l'année précédente ; d'autre part, les résultats d'exploitation des entreprises sont devenus moins satisfaisants.

OPINION DES INDUSTRIELS SUR LEURS RESULTATS D'EXPLOITATION

Pourcentage des industriels estimant leurs résultats	2è sem. 1969	1er sem. 1970	2è sem. 1970	1er sem. 1971	2è sem 1971
Satisfaisants	36	29	27	21	23
Moyens	42	46	42	45	42
Faibles	22	25	31	34	35
Ecart entre "satisfaisants" et "faibles"	+ 14	+ 4	- 4	- 13	-12

Dans ces conditions une accélération de la hausse des salaires se comprend mal. Il est vrai que celle-ci n'est peut-être pas très significative. Outre que l'évolution du taux de salaire peut ne pas correspondre exactement à celle des salaires eux-mêmes - l'existence de diverses primes ou majorations amène l'évolution des gains horaires à être parfois un peu différente de celle des taux - la mesure même de ces taux est entachée d'une légère incertitude statistique : depuis que s'est répandue la pratique des réductions d'horaires sans perte de salaire, on ne sait pas jusqu'à quel point la compensation des réductions d'horaires est incorporée dans les taux. L'évolution du gain hebdomadaire moyen, également mesurée par le Ministère du Travail, mais avec des délais plus longs, est sans doute plus significative. Si cette statistique confirme l'existence d'une croissance très rapide des salaires en 1970 - croissance aussi rapide que celle des taux de salaires, malgré la baisse régulière de la durée du travail - elle ne montre aucune accélération, tout au moins jusqu'en mars 1971, dernière valeur connue, contrairement à ce que montrait l'évolution des taux de salaires.

Quoi qu'il en soit, la croissance des salaires reste rapide et l'augmentation de leur pouvoir d'achat entre le 1er octobre 1970 et le 1er octobre 1971 est de 5 %. Compte tenu de la réduction de la durée du travail l'augmentation du pouvoir d'achat des gains hebdomadaires est un peu inférieure, mais elle reste supérieure à 4 % par an, et donc à la croissance moyenne des dix dernières années. La poursuite de l'inflation ne semble donc pas avoir exercé d'effet défavorable sur les revenus des salariés du secteur privé. D'une façon générale d'ailleurs, on retire la même impression des réponses de l'ensemble des salariés aux questions de l'enquête sur les attitudes et les intentions d'achats. Conscients d'une forte hausse des prix, ils donnent en même temps sur l'évolution de leur situation financière des réponses parmi les plus favorables qui aient été constatées à cette enquête.

La croissance des salaires a été également rapide dans les entreprises nationales ou le secteur public. La procédure des contrats de progrès dans les entreprises publiques, qui a fixé l'augmentation des salaires suivant des formules diverses tenant compte aussi bien de la hausse des prix que de la croissance de la P.I.B. ou de la productivité de l'entreprise, a uniformément abouti à des augmentations des salaires mensuels nettement supérieures à celles des prix, malgré les réductions de la durée du travail.

Dans la fonction publique, bien qu'aucun accord n'ait été signé, les hausses ont au total représenté en 1971 une augmentation analogue à celle des entreprises publiques ; elles ont été plus fortes que la moyenne pour les catégories C et D, en raison de l'application du Plan Masselin.

On ne connait pas encore le résultat des négociations en cours dans les entreprises nationales, mais on peut prévoir, dans ces entreprises, comme dans la fonction publique, un certain ralentissement de la hausse des salaires, comparable à celui qu'on peut escompter en matière de prix.

Le ralentissement de la hausse des prix pourrait avoir des conséquences analogues dans les entreprises privées. Par ailleurs, l'évolution peu favorable des résultats de ces entreprises pourrait se poursuivre au début de 1972, en même temps que devraient s'atténuer les difficultés qu'elles peuvent encore éprouver à trouver du personnel. L'inflexion de la croissance des salaires, qui paraissait probable depuis le début de 1971, pourrait donc commencer à se faire sentir. L'expérience de la dernière année montre cependant à quel point la détermination des salaires est inerte, et le ralentissement qui devrait apparaître au début de 1972 ne peut être que faible. La croissance du pouvoir d'achat du taux de salaire, peut-être un peu moins rapide qu'en 1971, resterait assez élevée.

III - L'EVOLUTION DE LA DEMANDE

1 - LA CONSOMMATION DES MENAGES

a) Croissance modérée de la consommation

La consommation des ménages a continué de s'accroître au second semestre à une allure voisine de celle qui avait été enregistrée au premier, c'est-à-dire à un taux d'environ 5 % l'an en volume. C'est là une progression sensiblement égale à celle qu'on constate en moyenne depuis 10 ans, et, après une année 1970 qui avait été particulièrement heurtée, cette évolution marquait en quelque sorte un retour à une croissance normale.

L'apparente régularité d'ensemble recouvre cependant des évolutions diverses suivant les produits consommés.

VARIATION TRIMESTRIELLE DU VOLUME DE LA CONSOMMATION DES MENAGES EN %

Valeurs corrigées des variations saisonnières.

	Produits Alimentaires	Energie	Produits indus.		Ensemble
			Ensemble	Textile Habilt. Cuir	
1970 II	0,9	1,3	1,5	2,7	0,9
III	0,3	2,3	1,5	-6,3	1,4
IV	1,5	0,6	5,1	11,3	2,9
1971 I	1,4	5,5	-0,2	-6,2	1,1
II	0,7	-2,0	2,9	8,9	1,4
III	-0,5	4,4	1,0	-7,6	1,3
IV (Estimations)	0,9	1,5	1,8	3,7	1,3

C'est ainsi que le second semestre a été caractérisé par des achats d'automobiles extrêmement importants : 135.000 par mois en moyenne, contre 120.000 pendant les quatre premiers mois de l'année, ce qui fait bien plus que rattraper le retard pris en mai et juin lorsque des grèves avaient freiné la production et les livraisons.

De même, les ventes d'ameublement après un creux en milieu d'année sont restées très fortes jusqu'à la fin de l'année, alors que simultanément les ventes d'appareils ménagers plafonnaient. Enfin, les ventes de textile, habillement, cuir, qui avaient connu un haut niveau au premier semestre, n'ont eu, malgré la reprise de novembre, qu'une croissance très modeste au second semestre.

Au total, les ventes de produits manufacturés se sont accrues de façon assez régulière depuis le début de l'année ; en un an l'augmentation n'est, cependant, que de 5,3 %. C'est un taux qui paraît modéré, comparé à celui qu'on a observé en moyenne depuis 10 ans (7 % par an) mais peut être faut-il y voir seulement la compensation de la très forte augmentation du dernier trimestre de 1970.

b) La consommation s'accroît à une allure voisine de celle des revenus.

Le comportement des ménages ne semble pas s'être modifié depuis le début de l'année, et la croissance de leur consommation s'explique essentiellement par celle de leur revenu réel après impôt.

La croissance du taux de salaire s'est en effet poursuivie rapidement, et en l'absence d'inflexion importante des effectifs et de la durée du travail, la masse salariale distribuée par le secteur privé a poursuivi sa croissance au rythme rapide déjà constaté au premier trimestre. Les augmentations des traitements des fonctionnaires ou des prestations familiales étant assez inégalement réparties sur l'année, la croissance de l'ensemble des revenus salariaux et sociaux, sans être tout à fait constante d'un trimestre à l'autre, est cependant toujours voisine d'une tendance légèrement supérieure à 11 % l'an. Compte-tenu de l'augmentation des prix, qui a été elle-même très régulière, le pouvoir d'achat de la masse de ces revenus s'est accru de 5,3 % en un an, l'augmentation étant à peu près également répartie sur les deux semestres.

EVOLUTION DES REVENUS SALARIAUX ET SOCIAUX (en francs constants)

Accroissements par rapport au trimestre précédent, en %

1970				1971			
1	2	3	4	1	2	3	4
1,6	1,5	1,3	2,2	1,4	1,0	1,7	1,2

Ce taux de 5,3 % est lui-même modéré (1). Il marque une certaine décélération par rapport à l'année précédente (+ 6,6 %). Il est vrai qu'en sens inverse, les revenus non salariaux semblent avoir eu une croissance un peu plus forte qu'auparavant. Si l'on ne dispose pas de statistique sur le revenu des indépendants en 1971, du moins connaît-on l'opinion qu'ils en ont : interrogés à l'enquête sur les attitudes et intentions d'achats des particuliers, agriculteurs, commerçants et artisans ont exprimé une opinion beaucoup plus favorable qu'il y a un an sur leur situation financière. La hausse des prix, en particulier des prix agricoles à la production, explique d'ailleurs, au moins en partie, cette situation favorable. De même, la croissance de l'impôt sur le revenu a été relativement faible, et les crédits qui ont été accordés aux ménages sous diverses formes ont été relativement abondants, compensant la modération de la croissance de la masse des revenus salariaux.

A la suite des divers allégements fiscaux décidés à la fin de 1970, l'impôt sur le revenu ne s'est en effet accru en 1971 que d'un peu plus de 6 %, donc moins rapidement que les revenus nominaux. La croissance du revenu disponible après impôt a donc été supérieure à celle du revenu lui-même. Ce phénomène a été renforcé par une abondante distribution du crédit. Au crédit à la consommation traditionnel, qui a connu depuis un an un développement normal, se sont ajoutés des prêts personnels ; disposant d'abondantes liquidités, les banques ont en effet encouragé ce type de prêts ; les résultats ont été d'autant plus nets que ceux-ci sont beaucoup moins coûteux et plus faciles à obtenir que le crédit à la consommation traditionnel, et les encours des prêts accordés ont doublé depuis un an. Parallèlement, les encours des comptes débiteurs des particuliers se sont fortement accrus.

Au total, les ménages ont pu augmenter normalement leur consommation tout en gardant, malgré ces emprunts, un taux d'épargne élevé. D'après les résultats de l'enquête intentions d'achats, il ne semble pas que celui-ci se soit sensiblement modifié en cours d'année. Tout au plus note-t-on une préférence plus marquée pour la liquidité, si bien que les ménages terminent l'année avec une épargne importante sous une forme assez liquide.

c) L'évolution probable de la consommation.

- Un infléchissement de la croissance de la masse des revenus réels paraît probable. Les perspectives d'emploi et de salaires, examinées par ailleurs, correspondent à un ralentissement de la progression de la masse salariale. Certes le ralentissement si-

---

(1) Il ne faut pas oublier que du fait de la croissance des effectifs, le pouvoir d'achat de la masse des revenus salariaux s'accroît plus vite que le pouvoir d'achat du taux de salaire : 6,9 % en moyenne depuis 1959 contre un peu moins de 4 % pour le taux de salaire.

multané de la hausse des prix jouera en sens inverse, mais ce second mouvement sera moins net et en terme de pouvoir d'achat, la croissance de la masse salariale devrait se ralentir. En même temps, les facteurs favorables qui avaient exercé un certain soutien de la consommation en 1971 devraient voir leur influence s'atténuer : la croissance de l'impôt sur le revenu s'accélérant légèrement, en même temps que celle des revenus se réduirait, il n'y aurait plus de différence entre les croissances des revenus avant et après impôt. Quant au développement exceptionnel des prêts personnels, son effet devrait devenir moins net, les remboursements des prêts antérieurs compensant progressivement la distribution de nouveaux prêts.

- Les effets de cet infléchissement sur la consommation devraient rester limités.

Le taux d'épargne des ménages est en effet resté très élevé en 1971. Il pourrait se réduire légèrement en 1972. La préférence plus marquée pour la liquidité qui apparaissait dès la fin de 1971 dans les réponses à l'enquête intentions d'achat pourrait annoncer une préférence plus marquée pour la consommation en 1972. L'importance des épargnes accumulées depuis deux ans permettrait alors aux ménages de continuer à accroître leurs achats à un taux à peine inférieur à celui de 1971, l'infléchissement étant cependant plus marqué sur les produits manufacturés, qui représentent la partie la plus sensible de la consommation, qu'il ne le serait en moyenne.

EVOLUTION DES INDICES DE PRODUCTION INDUSTRIELLE EN FRANCE ET A L'ETRANGER

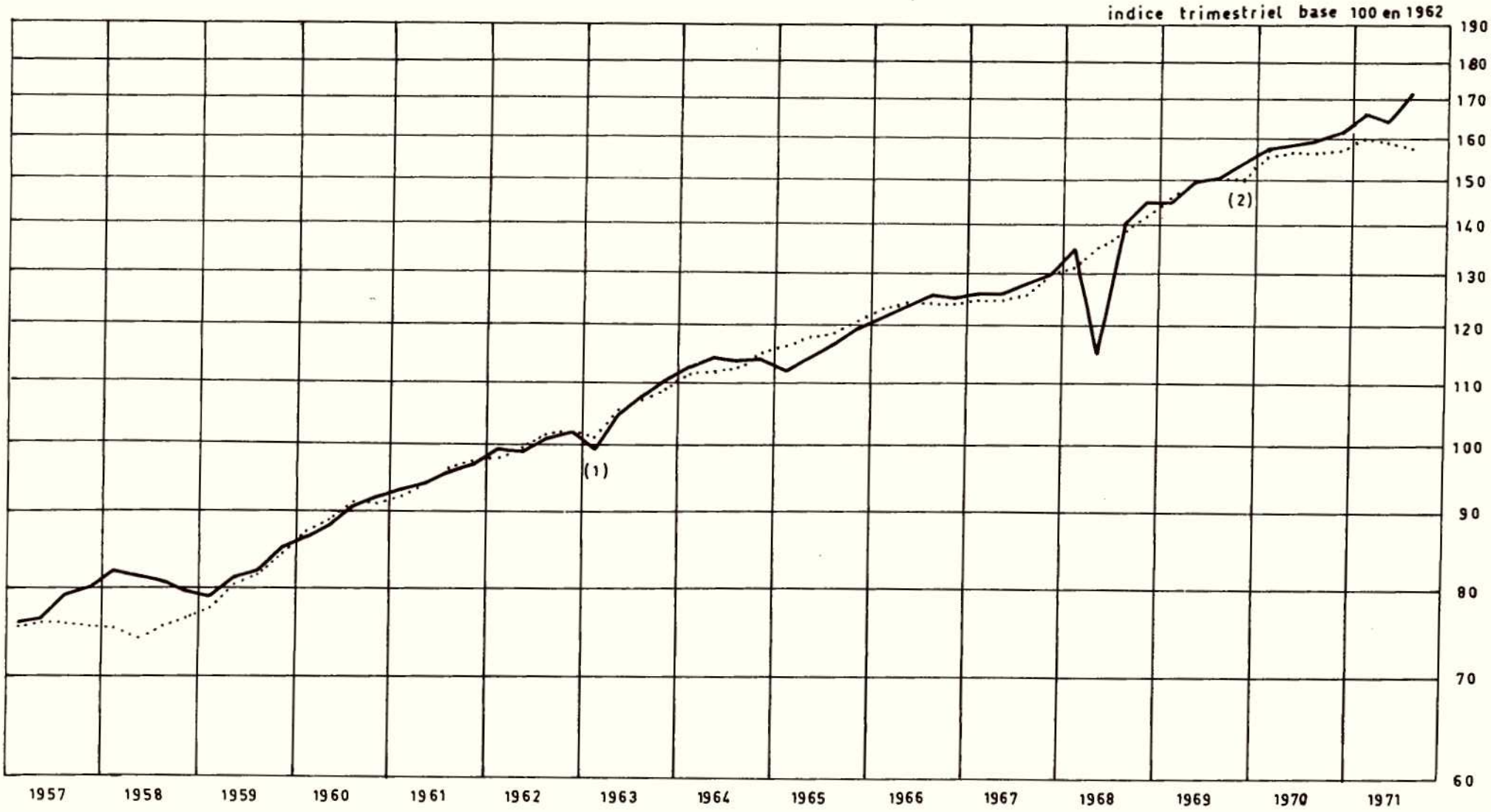

..... *Moyenne pondérée par leur part dans nos exportations de six pays : U.S.A., Royaume-Uni, R.F.A., Italie, Belgique, Pays-Bas.*

(1) Hiver anormalement froid.

(2) Grèves en Italie

2 - LES ECHANGES COMMERCIAUX AVEC L'ETRANGER

Le développement de la crise monétaire avait fait naître cet été un certain nombre de craintes quant à l'influence que pourrait avoir l'extérieur sur l'évolution de l'économie française au second semestre 1971. Il est apparu assez vite que la politique suivie par les pouvoirs publics réussissait à limiter et à neutraliser les mouvements de capitaux (1) : le fonctionnement du double marché des changes témoignait de ce succès. Des inquiétudes continuaient cependant à s'exprimer, portant essentiellement sur l'évolution des échanges commerciaux avec l'étranger. Au reste, même en l'absence de crise, les disparités très fortes des taux de croissance constatés en France et à l'étranger pouvaient faire attendre une certaine dégradation du taux de couverture de ces échanges. Du premier semestre 1970 au second semestre 1971 la croissance des indices de production industrielle n'aura guère été, en moyenne, chez nos principaux partenaires commerciaux (2), que de 2 % ; l'accroissement entre ces deux périodes, soit en dix-huit mois, de l'indice trimestriel de la production industrielle aura atteint en France 8 % (cf. graphique 1). Or depuis un an, le taux de couverture de nos échanges s'est amélioré. Il ne paraît donc pas que notre commerce extérieur ait été très perturbé.

Il semble cependant que le très haut niveau de nos exportations de produits alimentaires (3) pendant le deuxième semestre soit lié au fonctionnement imparfait des systèmes des montants compensataires en période de flottement des monnaies.

Mais c'est surtout pour les produits manufacturés que l'évolution du commerce extérieur peut avoir des répercussions sur la production.

---

(1) On pourra se reporter à SITUATION ET PERSPECTIVES de l'Economie française à la fin du mois d'août 1971, Supplément n° 8 à TENDANCES DE LA CONJONCTURE, Annexe 6, l'évolution des variables financières.

(2) Pays de la C.E.E., Royaume-Uni, Etats-Unis. Pondération par leur part dans nos exportations.

(3) Le poste Alimentation, boissons, tabac représente environ 16 % de nos exportations.

a) Le taux de couverture en produits manufacturés (1) : fléchissement en volume, mais amélioration des termes de l'échange.

Le flottement des monnaies ayant pu susciter des mouvements exceptionnels des prix, il convient de distinguer dans les variations d'ensemble ce qui est dû aux volumes et ce qui est dû aux prix.

PRODUITS MANUFACTURES, INDICES DE BASE 100 EN 1966

	1970				1971			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV
								(estimation)
Taux de couverture aux prix de 1966	115	115	115	109	113	113	106	108
Termes de l'échange	97	99	102	106	103	106	109	108

On observe un fléchissement (2) assez sensible, mais néanmoins modéré du taux de couverture en volume : l'évolution du commerce extérieur s'est donc traduite par un freinage de la production. En revanche les termes de l'échange se sont fortement améliorés pour les produits manufacturés et se situent dans la période récente à un niveau particulièrement élevé (même si on tient compte du fait que 1966 est une année où les termes de l'échange étaient plutôt faibles).

Cette amélioration est pour partie due au repli au cours de l'année 1970 des prix des métaux non ferreux (3), mais peut-être traduit-elle aussi quelque difficulté pour les exportateurs étrangers à relever sensiblement leurs prix sur le marché fran-

---

(1) Ceux-ci représentent environ 77 % de nos exportations.

(2) On notera que, depuis 1959, ce taux présente en moyenne, par delà les fluctuations conjoncturelles, une tendance constante au fléchissement, pour partie compensée par la lenteur relative de la croissance en volume des importations d'énergie et de produits bruts.

(3) Les métaux non ferreux sont dans la nomenclature utilisée ici inclus dans les produits manufacturés.

INDICE DE LA PARITÉ DU FRANC PAR RAPPORT A LA PARITÉ[1] MOYENNE[2] DES MONNAIES DE 11 PAYS INDUSTRIALISÉS[3]

Base 100 le 1.1.1970

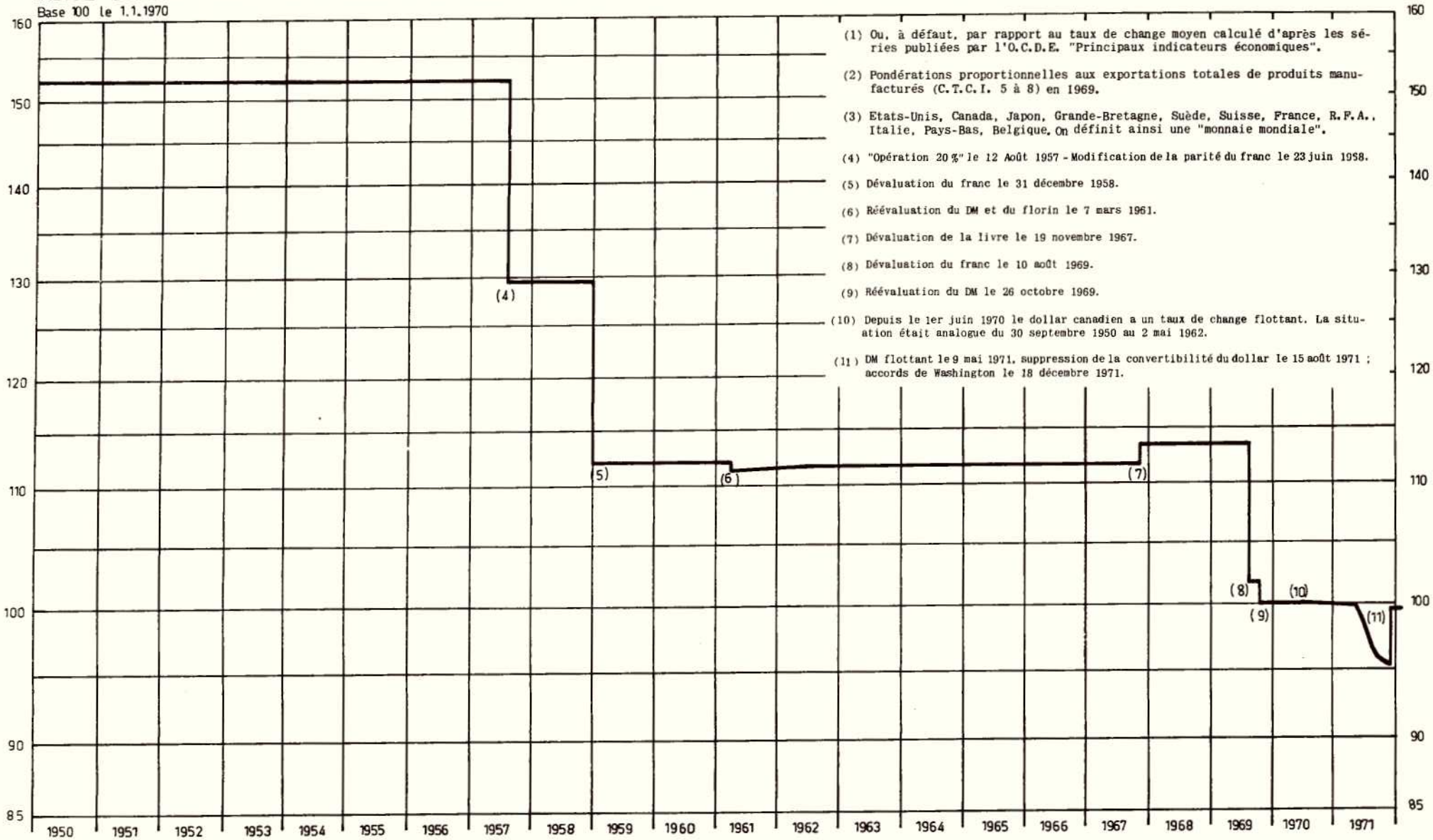

(1) Ou, à défaut, par rapport au taux de change moyen calculé d'après les séries publiées par l'O.C.D.E. "Principaux indicateurs économiques".

(2) Pondérations proportionnelles aux exportations totales de produits manufacturés (C.T.C.I. 5 à 8) en 1969.

(3) Etats-Unis, Canada, Japon, Grande-Bretagne, Suède, Suisse, France, R.F.A., Italie, Pays-Bas, Belgique. On définit ainsi une "monnaie mondiale".

(4) "Opération 20 %" le 12 Août 1957 - Modification de la parité du franc le 23 juin 1958.

(5) Dévaluation du franc le 31 décembre 1958.

(6) Réévaluation du DM et du florin le 7 mars 1961.

(7) Dévaluation de la livre le 19 novembre 1967.

(8) Dévaluation du franc le 10 août 1969.

(9) Réévaluation du DM le 26 octobre 1969.

(10) Depuis le 1er juin 1970 le dollar canadien a un taux de change flottant. La situation était analogue du 30 septembre 1950 au 2 mai 1962.

(11) DM flottant le 9 mai 1971, suppression de la convertibilité du dollar le 15 août 1971 ; accords de Washington le 18 décembre 1971.

çais : les produits importés avaient en effet fortement renchéri à la suite de la dévaluation du franc en août 1969. Quant aux exportateurs français ils semblaient depuis le début de 1970 accroître leurs prix à un taux annuel de l'ordre de 4 à 5 %, soit à un rythme comparable à celui de leurs concurrents sur les marchés internationaux.

b) Les effets de la période de flottement.

Pour compléter cette analyse des prix et également parce que ce phénomène aurait pu affecter l'évolution en volume de nos échanges extérieurs, à l'étude de laquelle on s'attachera ultérieurement, il convient de s'interroger sur les effets de la période de flottement : il y a eu "dévaluation de facto" du franc par rapport aux monnaies de certains de nos partenaires commerciaux à partir du mois de mai et surtout du 15 août et ce jusqu'à l'accord de Washington du 18 décembre qui, approximativement et dans l'ensemble, constitue pour notre commerce extérieur un retour à la situation d'avant mai 1971. Il convient de noter en passant que ces mouvements sont restés d'une amplitude nettement inférieure à celle qui résultait des ajustements "de jure" décidés depuis la guerre (graphique II).

1) Pour l'ensemble de nos exportations et de nos importations on ne discerne pas de mouvement spécifique bien significatif des prix en francs de notre commerce extérieur :

- à l'importation, dans l'ensemble (1), les statistiques de valeurs moyennes (2) sont à peu près stables depuis le printemps 1971 : il ne semblerait donc pas que de cette brève période de dévaluation de facto du franc ait résulté une "inflation importée" ;

- à l'exportation les conclusions que l'on peut tirer de la série des valeurs moyennes sont moins nettes ; on note cependant que, interrogés en novembre sur l'évolution de leurs prix à l'exportation exprimés en francs entre le 1er juin et le 1er novembre 1971, les industriels français ne déclaraient qu'une croissance assez modérée, ne marquant pas d'accélération par rapport aux périodes antérieures.

---

(1) Tous produits, et non pas seulement produits manufacturés.

(2) Lorsqu'un contrat est libellé en monnaie etrangère et que les cours des changes sortent des limites de 1 % par rapport à la parité déclarée au F.M.I., la conversion en francs est faite sur la base des taux de change effectifs.

Il est probable que, si l'on disposait d'une décomposition des valeurs en volume et prix non plus pour l'ensemble de l'Etranger, mais par pays d'origine ou de destination, on discernerait des variations plus nettes mais localisées, par exemple vers l'Allemagne. Encore faut-il relever que, d'après l'indice allemand des prix à l'importation, le comportement a été fort variable selon les catégories de produits : forte baisse en DM des prix des matières premières et des demi-produits mais non des produits finis. Il serait de toute façon imprudent de conclure, du fait que l'on ne peut mettre en évidence de conséquence très nette du flottement des monnaies sur le niveau des prix du commerce extérieur, que le prolongement de la situation qui régnait début décembre - abstraction faite de ce qu'elle impliquait de très dangereux pour le développement du commerce international - n'aurait pas entraîné de tels effets : il est vraisemblable que l'existence de contrats antérieurs libellés en francs ou en dollars, l'incertitude sur ce que seraient les taux de change au cours des prochains mois ont eu dans la période analysée des conséquences variées.

2) Il n'est pas exclu que cette période de flottement des monnaies ait eu quelque incidence sur le volume de nos échanges ; on peut envisager deux types d'effets :

- décalage des livraisons de nature plus ou moins spéculative, visant à permettre des décalages dans les réglements (1) ; mais encore faudrait-il tenir compte des monnaies dans lesquelles sont libellés les contrats ; or, en définitive, par rapport à certaines monnaies le franc a été réévalué, par rapport à d'autres dévalué ;

- incidence normale d'une baisse des prix en monnaies étrangères sur le volume des exportations : mais il est admis qu'un changement de parité ne fait sentir ses pleins effets qu'après une période de dix-huit mois à deux ans.

Au total il semble que l'on puisse analyser l'évolution récente de nos échanges extérieurs sans accorder un poids excessif à la période de flottement de diverses monnaies.

c) L'évolution de nos importations.

Les importations de produits manufacturés ont présenté dans la période récente une évolution assez irrégulière décalée par rapport aux mouvements de la production industrielle, ce phénomène étant dû principalement aux demi-produits. Depuis le début de l'année, la croissance des importations de biens d'équipement, antérieurement vive, semble très ralentie, cependant que les importations de biens de consommation après une reprise hésitante au second semestre 1970 croissaient très rapidement jusqu'à la

---

(1) Il s'agit là du seul effet possible sur les volumes du commerce extérieur ; on ne se préoccupe pas ici de l'incidence sur les termes de règlement.

fin de l'été 1971 pour plafonner peut-être en fin d'année : cette croissance très rapide des importations est à rapprocher du décalage, mentionné plus haut, qui existait au début de l'année 1971 entre la production de ces biens et la consommation des ménages.

SI à court terme l'évolution est irrégulière, la croissance en volume des importations de produits manufacturés entre les seconds semestres 1970 et 1971 aura été de l'ordre de 10 %, à rapprocher d'une croissance de l'indice trimestriel de la production industrielle qui devrait être voisine de 6 %, et apparaît normale.

Le ralentissement de la croissance de la production industrielle au cours du premier semestre 1972, accompagné d'un relâchement des tensions qui existent encore dans l'industrie, particulièrement dans les secteurs liés à la consommation, devrait se traduire par une inflexion parallèle des importations : celles-ci, un peu gonflées en fin d'année par les fortes livraisons de pétrole, devraient se mettre à plafonner dans le courant du premier semestre.

d) L'évolution des exportations.

L'évolution de nos exportations est pour l'essentiel déterminée par celle de l'ensemble des importations de nos principaux partenaires commerciaux (U.S.A., Royaume-Uni, Pays de la C.E.E.). Or, si on considère l'ensemble de ces pays, on relève que le quasi-plafonnement de leur production industrielle à partir du printemps 1970 ne s'est pas accompagné d'une inflexion d'une ampleur comparable de leurs importations, contrairement à ce qu'on avait déjà pu constater dans des cas analogues, par exemple en 1967.

TAUX DE CROISSANCE MOYEN (pour nos 6 principaux clients (1))de l'indice de la production industrielle et des importations (2) en volume.

	Moyenne						(3 premiers trimestres)
	57-70	66/65	67/66	68/67	69/68	70/69	71/70
Production industrielle	5,8	4,6	2,0	8,0	8,9	5,2 (3)	1,6
Importations	10,2	7,6	2,5	14,8	15,4	11,5	6,7

(1) U.S.A., Royaume-Uni, R.F.A., Belgique, Pays-Bas, Italie. Pondération par leur part dans nos exportations en 1969.
(2) Indices de volume des importations totales.
(3) Taux quelque peu gonflé par l'incidence sur le dénominateur des grèves de l'automne 1969 en Italie.

Dans ces conditions on comprend assz bien qu'en volume les exportations françaises de produits manufacturés croissent depuis l'été 1970 à un taux annuel de l'ordre de 8 %, rythme qui marquait une cassure très nette par rapport à celui supérieur à 20 % observé à l'automne 1969 à l'été 1970.

Il est possible qu'il y ait eu, dans la période récente notamment, des gains de parts de marché, mais les deux principaux phénomènes à noter quant à l'évolution de nos livraisons à l'étranger sont que :

- depuis l'été 1970 la croissance en volume de nos exportations industrielles s'effectue à un rythme légèrement inférieur à la moyenne de longue période.

- cette croissance de nos exportations, malgré un quasi-plafonnement de la production industrielle à l'Etranger, s'explique, du moins pour la plus grande part, par la poursuite d'un certain développement des importations de nos principaux partenaires bien après le ralentissement de leur production industrielle.

Dans l'immédiat, il ne semble pas qu'on puisse attendre de reprise générale à l'étranger. Si un trait est commun actuellement à tous nos principaux partenaires commerciaux, la faiblesse des investissements productifs, leurs situations conjoncturelles sont différentes : aux U.S.A. la reprise lente en 1971 pourrait faire place à une vive expansion en 1972 ; au Royaume-Uni la production, dont les progrès étaient très faibles depuis le début de 1969, semble devoir croître assez rapidement au cours des prochains mois.

L'Italie (1) où la production industrielle a fléchi de quelque 3 % en 1971 pourrait connaître une lente reprise au premier semestre 1972 ; le climat semble en effet s'y être quelque peu amélioré. Mais, même si ce pronostic se confirme, ce n'est que pour le second semestre 1972 que l'on pourrait envisager une croissance rapide.

Pour la R.F.A., les Pays-Bas et peut-être la Belgique la production industrielle pourrait stagner ou fléchir légèrement au cours du premier semestre 1972 ; en Allemagne où le Gouvernement dispose de moyens d'action budgétaire considérables, selon qu'un emploi plus ou moins rapide sera fait de ceux-ci, avec des effets mécaniques mais aussi psychologiques, la reprise pourrait intervenir à la fin du premier semestre ou à l'automne.

---

(1) Ses importations tant totales qu'en provenance de France représentent sensiblement la moitié de celles de la R.F.A.

Au total, en moyenne (2) la croissance de la production industrielle chez nos principaux partenaires devrait rester très faible au cours du premier semestre 1972 ; en revanche à partir de l'été ou de l'automne 1972 la croissance pourrait être générale et assez forte. Ces pays ne représentent certes qu'une partie de nos exportations - 57 % en 1969 - mais, tant par leur poids que par la corrélation de leurs évolutions, ce sont essentiellement ces pays qui déterminent les fluctuations de nos exportations.

On peut donc penser que la demande étrangère n'augmentera plus jusqu'à l'été ou l'automne 1972.

Cela ne signifie pas que les industriels français seraient particulièrement mal placés face à une concurrence accrue, notamment par les prix, sur les marchés d'exportation : le maintien de l'avantage de compétitivité dû aux modifications de parités de 1969 leur permettrait d'y faire face par des sacrifices de marges bénéficiaires plus supportables pour eux que pour la plupart de leurs concurrents étrangers. Mais de tels efforts ne portent leurs fruits qu'à terme et c'est peut-être plutôt à la fin de 1972 que les exportateurs français bénéficieraient d'efforts de prix que jusqu'à ces derniers temps, ayant des capacités de production bien utilisées dans l'ensemble, ils n'avaient guère de raisons de faire.

On peut également envisager que, depuis 1969, les exportateurs français aient utilisé leurs marges supplémentaires à l'exportation pour renforcer leur implantation sur les marchés étrangers, mais il semble que les effets n'en puissent être que progressifs et n'aient guère de raisons de se manifester brutalement au moment où les débouchés sont plus difficiles.

Dans l'immédiat, les exportations françaises devraient donc subir les conséquences de ce plafonnement de la demande, et leur croissance s'interromprait pendant quelques mois. Cet arrêt paraît d'autant plus probable qu'une des conséquences de la période de flottement semble avoir été d'accélérer les livraisons à l'étranger : difficile à mettre en évidence sur les statistiques, ce phénomène apparaît mieux dans les réponses des industriels aux enquêtes de conjoncture. On voit en effet que, sans

---

(2) Et compte-tenu de leur poids dans nos débouchés.

aucun repli de la demande étrangère, les "carnets étrangers" détenus par les industriels se sont fortement réduits et sont maintenant très faibles. Désireux sans doute de profiter de meilleurs termes de réglement, les industriels ont dû accroître dans la mesure du possible leurs livraisons du second semestre 1971 au détriment de celles du 1er semestre 1972.

L'arrêt de la croissance des exportations coïncidant sensiblement avec un mouvement analogue pour les importations, le taux de couverture de nos échanges extérieurs ne serait pas sensiblement modifié, mais l'effet d'entrainement qu'exerçait le commerce extérieur sur l'économie française, déjà fortement atténué depuis la fin de 1970, disparaitrait entièrement pendant plusieurs mois.

3 - LES INVESTISSEMENTS

a) Les investissements de l'industrie privée : Progression ralentie.

L'année 1971 a été marquée par un net ralentissement de la croissance des investissements de l'industrie privée. De 1970 à 1971, les dépenses correspondantes devaient augmenter, selon les prévisions des industriels eux-mêmes, de 13 % en valeur, soit 7 % environ en volume. Au cours des deux années précédentes, les augmentations avaient été respectivement de 23 et 30 % en valeur.

Un tel ralentissement paraît normal. Le rythme de croissance des années précédentes ne pouvait être maintenu longtemps. Les investissements s'étant accrus beaucoup plus rapidement que la production, le rapport dépenses d'investissement/chiffre d'affaires avait nettement augmenté, et même si les résultats d'exploitation des entreprises s'étaient eux-mêmes accrus plus vite que le chiffre d'affaires, cela ne pouvait manquer de faire apparaître des problèmes de financement. On ne peut manquer de remarquer que la proportion des industriels déclarant des difficultés de trésorerie reste élevée, bien que la distribution du crédit soit depuis le début de l'année très libérale. Au reste, augmenter encore leurs investissements, fût-ce moins rapidement que les années précédentes, revient encore, pour les industriels à faire des investissements élevés.

RAPPORT INVESTISSEMENT/PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE EN %

1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
18,6	18,7	19,0	18,8	18,0	19,0	20,4	20,4	19,7

Toujours est-il que dès la fin de 1970, les industriels avaient annoncé ce ralentissement. Celui-ci paraît donc indépendant de la crise monétaire qui s'est développée pendant le second semestre 1971. Les commandes d'investissement lancées au cours de ce second semestre ont d'ailleurs été importantes, plus fortes même que ne le laissaient prévoir les réponses des industriels interrogés en juin.

Le ralentissement va-t-il se poursuivre en 1972 ? La réponse se trouve normalement dans les prévisions que donnent les industriels lorsque, interrogés en novembre, ils indiquent leurs projets pour l'année suivante. D'après ces réponses, qui annoncent une réduction des commandes au premier semestre 1972 et un plafonnement en volume des investissements en 1972, ce devait être le cas. Mais les circonstances dans lesquelles ces prévisions ont été recueillies permettent de penser qu'elles peuvent être remises en cause, comme l'avaient déjà été celles qu'ils avaient émises en juin.

Les premières indications qu'ils avaient alors données correspondaient en effet à une croissance, en volume, de l'ordre de 6 %. Lorsqu'en novembre ils ont donné de nouvelles prévisions, ils ont parfois précisé les motifs de leurs rectifications. Il s'agit le plus souvent de la réduction de leurs marges, d'une inquiétude quant à l'évolution des marchés, tant en France qu'à l'étranger, et enfin de l'incertitude liée à la crise monétaire, sans qu'on puisse distinguer la part de ces différents facteurs. L'incertitude sur les parités de change est aujourd'hui levée, l'inquiétude, qui apparaissait clairement dans les prévisions que faisaient simultanément les industriels pour l'économie française dans son ensemble, semble en partie se dissiper. Il n'est donc pas exclu que les industriels ne relèvent leurs projets. L'aménagement de la règle du butoir devrait les y inciter. Il est cependant peu probable que les investissements dépassent ceux que pouvait faire attendre l'enquête de juin. Au mieux, on ne peut donc attendre qu'une faible croissance en volume, inférieure à celle de 1971.

b) L'évolution des autres investissements devrait compenser en partie ce ralentissement.

Avant même que le Gouvernement n'ait décidé de prendre des mesures de soutien, essentiellement orientées vers l'investissement, une reprise de ceux des entreprises publiques pouvait être attendue. Depuis 1968, leur volume était resté à peu près constant ; en 1971, il semble même qu'ils aient été inférieurs à ce qui était prévu initialement, et qu'ainsi leur volume se soit réduit. Il faut cependant remarquer que si l'on inclut dans ces investissements ceux que les P.T.T. réalisent sous forme de crédit bail, (1) cette réduction disparaît.

CROISSANCE DES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS DES ENTREPRISES PUBLIQUES (2)

(en volume, indice de base 100 l'année précédente)

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Investissements, n.c. crédit bail des P.T.T.	109,5	101,2	105,1	100,9	100,5	98,0	106,1
y.c. crédit bail des P.T.T.	100,5	101,2	105,1	100,9	101,6	102,0	106,1

Dans l'ensemble ces entreprises prévoyaient une certaine remontée du volume de leurs investissements productifs en 1972, particulièrement dans la S.N.C.F. et l'E.D.F., les P.T.T. continuant à augmenter fortement leurs dépenses. Le report sur 1972 de certains investissements qui n'ont pu être réalisés en 1971 devrait contribuer à rendre cette reprise un peu plus nette.

---

(1) On évalue ces investissements à 288 millions en 1970, 1.440 en 1971 et 1.600 environ en 1972.

(2) Il s'agit ici des entreprises publiques au sens de la comptabilité nationale, c'est-à-dire qu'on y inclut, entre autres les P.T.T. Au total, ces entreprises ont réalisé pour 28 milliards d'investissements en 1971.

L'effet sur les commandes passées sera encore renforcé par les mesures de soutien annoncées le 12 janvier dernier : outre que certains projets optionnels du G.D.F. et de la S.N.C.F. sont devenus fermes, les entreprises nationales pourront passer dès le 1er semestre, les 2/3 des commandes qu'elles devaient passer dans l'année et non la moitié. Les commandes du 1er semestre pourraient ainsi être relevées de 2 milliards environ. Après 3 années de croissance très ralentie de leurs investissements, on peut penser que les entreprises ne manquent pas de projets à réaliser, et qu'elles utiliseront effectivement cette possibilité d'avancer leurs commandes.

Les mêmes mesures pourraient avoir sur le logement et les investissements des administrations un effet plus important encore, mais peut-être plus dilué dans le temps.

Le volume des investissements de l'Etat ne s'est que modérément accru en 1971. La Loi de Finance pour 1972 annonce une accélération. Mais les investissements directs de l'Etat ne représentent qu'une partie des investissements des administrations et au total, le volume de ces derniers ne devaient s'accroître que de 5,8 % par rapport à 1971. Les commandes passées au 1er semestre n'auraient donc connu qu'une progression modérée. La modification de la régulation budgétaire, en accélérant la passation des commandes, devrait rendre cette progression plus vigoureuse. Une partie de ces investissements constituant la part de l'Etat dans ceux des collectivités locales, ces derniers pourraient également être avancés, et l'effet obtenu en serait accentué.

De même, les mesures prises en faveur du logement devraient faire sentir leur effet dès le premier semestre : pour la fraction des H.L.M. qui y était soumise, la régulation est modifiée (45 % seulement de ces H.L.M. devaient être engagées au premier semestre) et les mises en chantier des H.L.M. locatives qui étaient de 118.000 en 1971, devraient augmenter nettement en 1972. Parallèlement, la distribution de prêts supplémentaires (1.400 millions en 1972 au lieu de 900 en 1971) par les caisses d'épargne, à un taux inférieur à celui du marché hypothécaire, la baisse des taux de l'escompte sur lequel sont indexés certains prêts au logement, devraient relancer l'activité sur le marché immobilier, qui avait déjà connu en 1971 un net assainissement : les stocks de logements neufs, abondants au début de 1971, s'étaient nettement réduitsen cours d'année.

Dans quel délai ces mesures peuvent elles faire sentir leur effet ? L'accélération du financement des H.L.M. ou l'avancement des dépenses de l'Etat dépend de la souplesse des circuits administratifs. Mais même si ces commandes nouvelles ou avancées n'étaient lancées qu'au second trimestre, il faudrait tenir compte du comportement des producteurs, qui, assurés à court terme d'un flux de commandes plus important, pourraient accélérer dès maintenant les travaux déjà engagés.

Les conséquences peuvent donc être rapides, voire immédiates. Il ne faut cependant pas s'attendre à ce qu'elles effacent l'effet du ralentissement des investissements industriels privés : ces derniers portent surtout sur les produits des industries mécaniques et électriques, alors que les investissements nouveaux ou avancés dus à l'action de l'Etat seront essentiellement fournis par le B.T.P. Ensuite parce que ce type d'investissement, le logement en particulier, réclame des travaux de longue durée. Si l'effet attendu peut être observé rapidement, il devrait aussi être notablement étalé dans le temps.